

Les Français de plus en plus désireux de réduire leurs dépenses de chauffage

Dans les travaux de performance énergétique entrepris par les ménages français en 2011, la part des interventions sur le chauffage a augmenté, à 33,6% (27,5% en 2010). C'est ce qui ressort d'une récente enquête de TNS Sofres pour l'Ademe. C'est notamment lié à la progression du marché des chaudières à condensation et à la reprise de celui des PAC, analyse-t-on à l'Ademe, où l'on observe, toutefois que le solaire est deux fois moins cité par les ménages qu'en 2006 pour le chauffage. L'enquête révèle par ailleurs que seulement 14% des ménages seraient incités à modifier à court terme leur installation de chauffage ou d'ECS grâce au crédit d'impôt développement durable, contre 21% en 2008.

La réduction de la facture énergétique n'en reste pas moins une préoccupation pour 81% des ménages ; 48% jugent trop importante la part de l'énergie dans leur budget en 2011 (contre 46% en 2010 et 42% en 2009) ; 63% considèrent l'augmentation du prix des énergies comme la motivation principale pour réduire leurs consommations, un chiffre qui a progressé de 19% en deux ans.

Alors que, en 2010, les foyers ayant réalisé des travaux d'amélioration énergétique citaient la recherche du confort comme premier critère de leur décision, à 31,2%, c'est en 2011 la réduction de la facture énergétique qui arrive en tête, à 37,2% (+ 6 points), suivi par le désir d'une meilleure isolation thermique, tandis que l'amélioration du confort n'est qu'en 3ème position, à 26,3%.

L'enquête signale par ailleurs que 56% des ménages considèrent que les gestes individuels pour lutter contre l'effet de serre sont "inefficaces". D'autre part, seulement 16% ont fait réaliser un DPE en 2011, contre 12% en 2010, mais "seul un peu plus d'un tiers d'entre eux a réellement pris connaissance des recommandations de travaux et, parmi eux, 51% ont effectivement réalisé les travaux recommandés, en majorité de façon partielle", regrette-t-on à l'Ademe.

Regain d'intérêt des Français pour la PAC

En 2012, selon une étude que vient de publier le CGDD (Commissariat Général au Développement Durable), près de sept Français sur dix préconisent le développement d'EnR pour lutter contre le réchauffement climatique, avec notamment un "regain d'intérêt" pour les PAC : ainsi, 30% pensent qu'elles offrent un bon moyen de chauffage (contre 24% en 2010 et 36% en 2009). Toutefois, le coût de l'investissement comme les difficultés d'adaptation de la PAC constituent les principaux freins, ajoute l'étude.

Les ménages les plus modestes sont presque trois fois moins que les autres à avoir modernisé leur système de chauffage entre 2010 et 2011, 4% contre 11%, poursuit l'étude. Et, pour les actions envisagées à l'horizon d'un an, l'écart entre les plus modestes et les plus aisés est de un à cinq. Par ailleurs, l'équipement thermique peut influencer sur la capacité des ménages à se chauffer correctement, observe l'étude, et c'est particulièrement vrai pour ceux qui, chauffés par une chaudière collective, ne peuvent régler la température de leur logement.

Plancher chauffant-rafraîchissant : - 5% au premier semestre

Avec une augmentation (non précisée) du taux d'équipement des maisons individuelles neuves (à près de 40%), le marché du plancher chauffant/rafraîchissant a totalisé plus de 7,5 millions de m² en 2011. C'est ce que vient d'indiquer le syndicat Cochebat des fabricants de tubes en matériaux de synthèse pour chauffage, rafraîchissement et sanitaire. Commentant ce bilan positif, qu'il attribue en particulier à l'essor du BBC, le syndicat parle de "consolidation du secteur", ainsi que de "réelle évolution des comportements des consommateurs et des professionnels". A la fin du premier semestre 2012, toutefois, le marché était en recul d'environ 5%, recul que le syndicat explique par la baisse de la construction de logements.

Le syndicat annonce également que sa marque Certitherm pour planchers chauffants/rafraîchissants a déjà été attribuée à plus d'une centaine de systèmes, moins d'un an après son lancement. A l'échéance du 1er Janvier 2013, ajoute-t-on, le nombre de systèmes admis devrait s'élever à 150. Signalons par ailleurs qu'Uponor vient d'adhérer à Cochebat, qui, avec douze adhérents, estime représenter désormais plus de 80% de son secteur.

- **EN BREF.** C'est d'ici à la fin de l'année que, avec le soutien du gouvernement, devrait être adoptée une proposition de loi qui, destinée aux 8 millions de Français vivant dans la précarité énergétique, instituera une tarification du gaz et de l'électricité dans l'habitat par paliers, en fonction de la quantité d'énergie consommée. Passé un certain forfait de nécessité pour se chauffer, plus on consommera, plus on payera, a expliqué la ministre de l'Energie Delphine Batho. L'énergie de chauffage et la qualité de l'isolation thermique devraient figurer parmi les critères pris en compte dans cette tarification, qui pourrait être opérationnelle en Janvier 2013